

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

NUMERO SPECIAL

Matahiti 151
N° 4 - Numera Taae

TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI

Mahana 5
no Eperera 2002

IMPRIMERIE OFFICIELLE — Tél. : 50.05.80 - Télécopieur (Fax) : 42.52.61 - B.P. 117 - 98713 PAPEETE

S O M M A I R E

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE OU DE LA COMMISSION PERMANENTE

Délibération n° 2002-52 APF du 27 mars 2002 portant modification n° 2 du budget général du territoire, exercice 2002

Pages

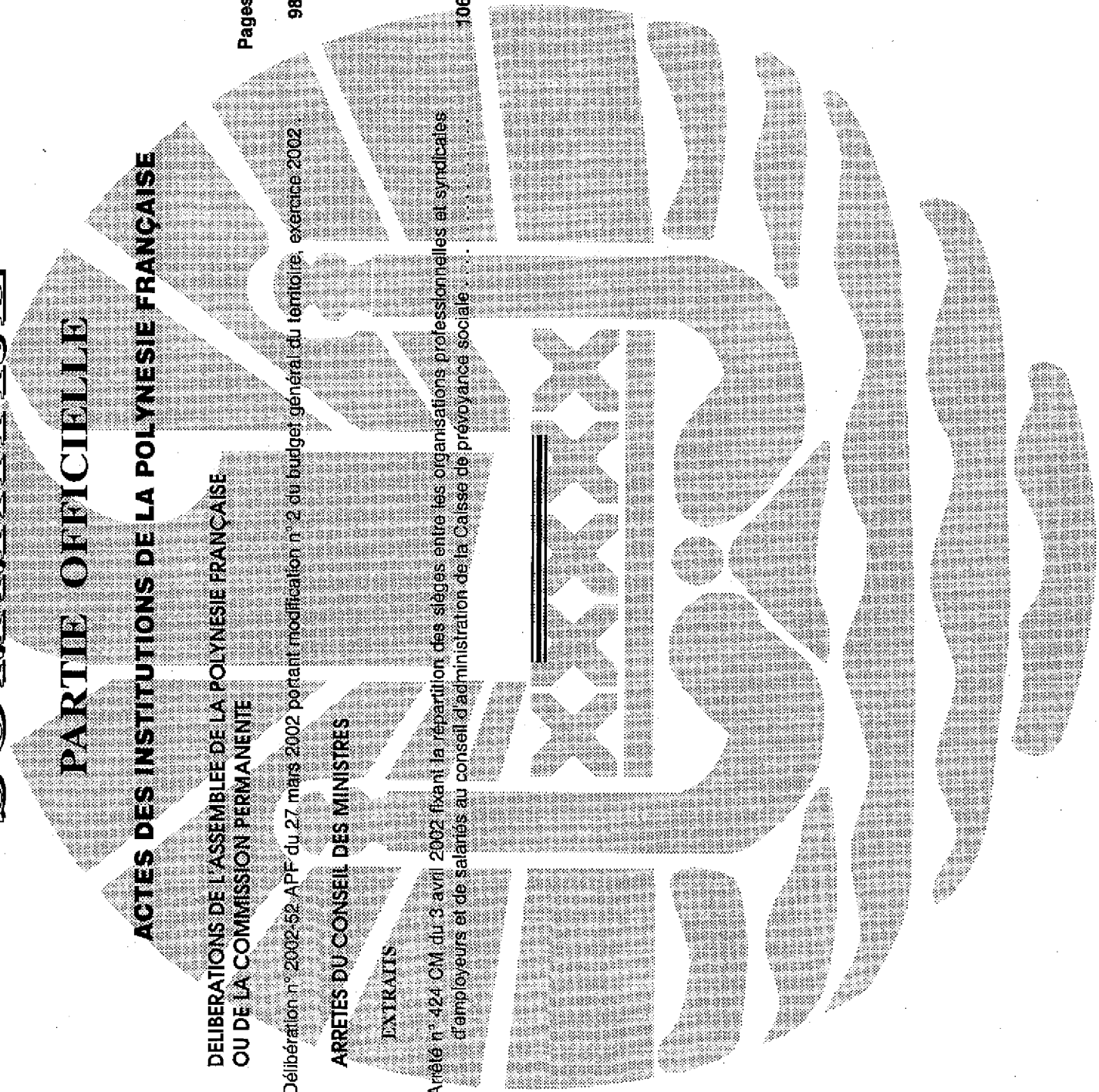
98

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

EXTRAITS

Arrêté n° 424 CM du 3 avril 2002 fixant la répartition des sièges entre les organisations professionnelles et syndicales d'employeurs et de salariés au conseil d'administration de la Caisse de prévoyance sociale

106



PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE OU DE LA COMMISSION PERMANENTE

DELIBERATION n° 2002-52 APF du 27 mars 2002 portant modification n° 2 du budget général du territoire, exercice 2002.

NOR : SFC0200560DL

L'assemblée de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 96-312 du 12 avril 1996 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 96-313 du 12 avril 1996 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 96-62 AT du 11 juin 1993 portant modification n° 4 du budget du territoire pour l'exercice 1993, notamment son article 2 ;

Vu la délibération n° 99-230 APF du 16 décembre 1999 approuvant le budget général du territoire pour l'exercice 2000, notamment son article 17 ;

Vu la délibération n° 2001-202 APF du 6 décembre 2001 portant création d'un établissement public administratif pour la prévention ;

Vu la délibération n° 2001-208 APF du 11 décembre 2001 approuvant le budget général du territoire pour l'exercice 2002 ;

Vu la délibération n° 2002-15 APF du 18 janvier 2002 portant modification n° 1 du budget général du territoire pour l'exercice 2002 ;

Vu l'arrêté n° 9-2002 APF/SG du 19 mars 2002 portant ouverture de la session extraordinaire de l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 362 CM du 20 mars 2002 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 859-2002 Pr.APF/SG du 19 mars 2002 portant convocation en séance des conseillers territoriaux ;

Vu le rapport n° 2715 du 22 mars 2002 de la commission des finances ;

Vu le rapport n° 48-2002 du 27 mars 2002 de l'assemblée de la Polynésie française ;

Dans sa séance du 27 mars 2002,

Adopte :

Article 1er.— Le produit du droit spécifique spécial de consommation sur la bière, sigle D.S.S.C.B., institué par l'article 2 de la délibération n° 93-62 AT du 11 juin 1993 portant modification n° 4 du budget du territoire pour l'exercice 1993 est affecté à compter du 1er avril 2002, à l'établissement public administratif pour la prévention créé par délibération n° 2001-202 APF du 6 décembre 2001.

Art. 2.— Les recettes ordinaires du budget du territoire pour l'exercice 2002 sont modifiées comme suit :

S-CHAP	ART	LIBELLE	EN +	EN -
970	820	CHARGES ET PRODUITS NON AFFECTES Résultat de fonctionnement reporté	3 587 235 000	
		TOTAL CHAPITRE 970	3 587 235 000	0
TOTAL GENERAL.....			3 587 235 000	0
SOLDE.....			3 587 235 000	

Art. 3.— Les dépenses ordinaires du budget du territoire pour l'exercice 2002 sont modifiées comme suit :

S-CHAP	ART	LIBELLE	EN +	EN -
931 01		REMUNERATIONS ET CHARGES		
	610	Rémunération brute du personnel	240 000 000	
	611	Rémunération brute du personnel de remplacement	14 500 000	
	618	Charges sociales, part patronale	63 620 000	
		TOTAL CHAPITRE 931	318 120 000	0
935 03		ADMINISTRATION ET DEVELOPPEMENT DES ARCHIPELS		
	603	Carburants et produits de garage		786 542
	605	Produits d'entretien menager		410 000
	608	Fournitures de bureau		1 034 598
	609	Autres denrées et fournitures consommées		569 162
	620	Impôts et taxes		150 000
	630	Loyers et charges locatives		1 021 312
	631	Entretien et réparation à l'entreprise		1 177 524
	632-50	Prestations effectuées par le sce de l'informatique (E/O)		1 516 000
	633	Acquisition petit matériel, outillage et mobilier		571 100
	634	Electricité, eau, gaz		3 605 643
	638	Primes d'assurance		425 434
	660	Fêtes et cérémonies		400 000
	661	Frais de transport		9 071 202
	663	Documentation générale		1 037 127
	664	Frais de postes et télécommunications		6 161 398
935 07		RELATIONS INTERNATIONALES		
	645-44	Participation en faveur des populations du Pacifique	30 000 000	
935 11		CIRCONSCRIPTION DES ILES TUAMOTU GAMBIER		
	603	Carburants et produits de garage	186 542	
	605	Produits d'entretien menager	110 000	
	608	Fournitures de bureau	271 148	
	609	Autres denrées et fournitures consommées	12 162	
	620	Impôts et taxes	150 000	
	631	Entretien et réparation à l'entreprise	286 415	
	632-50	Prestations effectuées par le sce de l'informatique (E/O)	522 000	
	633	Acquisition petit matériel, outillage et mobilier	153 100	
	634	Electricité, eau, gaz	1 705 643	

S-CHAP	ART	LIBELLE	EN +	EN -
935 12	638	Primes d'assurance	160 000	
	660	Fêtes et cérémonies	100 000	
	661	Frais de transport	3 547 103	
	663	Documentation générale	217 127	
	664	Frais de postes et télécommunications	2 078 662	
		CIRCONSCRIPTION DES ILES SOUS LE VENT		
	603	Carburants et produits de garage	200 000	
	605	Produits d'entretien menager	100 000	
	608	Fournitures de bureau	297 145	
	609	Autres denrées et fournitures consommées	176 000	
	631	Entretien et réparation à l'entreprise	300 000	
	632-50	Prestations effectuées par le sce de l'informatique (E/O)	269 000	
	633	Acquisition petit matériel, outillage et mobilier	132 000	
	634	Electricité, eau, gaz	700 000	
935 13	638	Primes d'assurance	98 252	
	660	Fêtes et cérémonies	100 000	
	661	Frais de transport	1 131 599	
	663	Documentation générale	300 000	
	664	Frais de postes et télécommunications	1 086 036	
		CIRCONSCRIPTION DES ILES MARQUISES		
	603	Carburants et produits de garage	200 000	
	605	Produits d'entretien menager	100 000	
	608	Fournitures de bureau	221 844	
	609	Autres denrées et fournitures consommées	205 000	
	630	Loyers et charges locatives	1 021 312	
	631	Entretien et réparation à l'entreprise	400 000	
	632-50	Prestations effectuées par le sce de l'informatique (E/O)	456 000	
	633	Acquisition petit matériel, outillage et mobilier	132 000	
935 14	634	Electricité, eau, gaz	600 000	
	638	Primes d'assurance	67 182	
	660	Fêtes et cérémonies	100 000	
	661	Frais de transport	2 760 900	
	663	Documentation générale	250 000	
	664	Frais de postes et télécommunications	1 696 700	
		CIRCONSCRIPTION DES ILES AUSTRALES		
	603	Carburants et produits de garage	200 000	
	605	Produits d'entretien menager	100 000	
	608	Fournitures de bureau	244 461	
	609	Autres denrées et fournitures consommées	176 000	
	631	Entretien et réparation à l'entreprise	191 109	
	632-50	Prestations effectuées par le sce de l'informatique (E/O)	269 000	
	633	Acquisition petit matériel, outillage et mobilier	154 000	
634	Electricité, eau, gaz	600 000		
638	Primes d'assurance	100 000		
660	Fêtes et cérémonies	100 000		
661	Frais de transport	1 631 600		
663	Documentation générale	270 000		
664	Frais de postes et télécommunications	1 300 000		
	TOTAL CHAPITRE 935	47 937 042	27 937 042	
941 07		INFORMATIQUE		
	608	Fournitures de bureau	500 000	
	609	Autres denrées et fournitures consommées	500 000	
	631	Entretien et réparation à l'entreprise	13 500 000	
	639	Autres travaux et services extérieurs	13 872 000	
	664	Frais de postes et télécommunications	5 500 000	
	TOTAL CHAPITRE 941	33 872 000	0	

S-CHAP	ART	LIBELLE	EN +	EN -
950 10	639	AUTRES INTERVENTIONS - Secteur Santé Autres travaux et services extérieurs		22 120 000
		TOTAL CHAPITRE 950	0	22 120 000
951 01		JEUNESSE ET SPORTS		
	657-601	Subvention aux clubs et associations		5 000 000
	657-604	Subvention aux fédérations, ligues et comités		5 000 000
	657-681	Subvention à la confédération territoriale du sport scolaire et universitaire	10 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 951	10 000 000	10 000 000
952 06		ACCUEIL DES PERSONNES AGEES		
	632	Travaux d'exploitation à l'entreprise	1 600 000	
952 10		AUTRES INTERVENTIONS - Secteur Social		
	639	Autres travaux et services extérieurs		18 120 000
	651-01	Secours et allocations		1 600 000
	657-082	Subvention à la caisse de soutien du prix du coprah		4 500 000
952 50		FONDS D'ACTION SOCIALE		
	603	Carburants et produits de garage	500 000	
	608	Fournitures de bureau	1 500 000	
	609	Autres denrées et fournitures consommées	1 000 000	
	620	Impôts et taxes	200 000	
	631	Entretien et réparation à l'entreprise	4 000 000	
	632	Travaux d'exploitation à l'entreprise	500 000	
	633	Acquisition petit matériel, outillage et mobilier	1 900 000	
	634	Electricité, eau, gaz	500 000	
	638	Primes d'assurance	500 000	
	639	Autres travaux et services extérieurs	100 000	
	661	Frais de transport	2 739 000	
	662	Impressions, reliures et autres prestations de services	500 000	
	663	Documentation générale	200 000	
	664	Frais de postes et télécommunications	1 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 952	16 739 000	24 220 000
953 10		AUTRES INTERVENTIONS - Secteur Travail		
	650-12	Programme pour chantiers d'intérêt général	100 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 953	100 000 000	0
960 01		ECONOMIE		
	633	Acquisition petit matériel, outillage et mobilier		100 000
	639	Autres travaux et services extérieurs		400 000
	662	Impressions, reliures et autres prestations de services		200 000
960 10		AUTRES INTERVENTIONS - Secteur Economie		
	639	Autres travaux et services extérieurs		500 000
	657-085	Subvention à Tahiti Nui Manureva		1 000 000 000
	657-807	Subvention à Air Tahiti Nui	200 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 960	200 000 000	1 001 200 000
961 03		CONTRÔLE PHYTOSANITAIRE ET ZOOSANITAIRE		
	639	Autres travaux et services extérieurs	4 500 000	
		TOTAL CHAPITRE 961	4 500 000	0
965 02		TRANSPORTS TERRESTRES		
	639	Autres travaux et services extérieurs	6 500 000	
		TOTAL CHAPITRE 965	6 500 000	0

S-CHAP	ART	LIBELLE	EN +	EN -
970		CHARGES ET PRODUITS NON AFFECTES		
	826	Charges sur exercices antérieurs	341 000 000	
	831-02	Prélèvement pour autofinancement	3 386 101 000	
		TOTAL CHAPITRE 970	3 727 101 000	0
971 00		IMPOTS SUR LE REVENU		
	828-01	Dégrèvements techniques	158 000 000	
971 50		AMENDES A REPARTIR - CONTRIBUTIONS		
	826	Charges sur exercices antérieurs	2 345 000	
		TOTAL CHAPITRE 971	160 345 000	0
972 50		AMENDES A REPARTIR - DOUANES		
	608	Fournitures de bureau	994 000	
	630	Loyers et charges locatives	50 000	
	631	Entretien et réparation à l'entreprise	1 200 000	
	633	Acquisition petit matériel, outillage et mobilier	1 000 000	
	639	Autres travaux et services extérieurs	202 000	
	661	Frais de transport	150 000	
	662	Impressions, reliures et autres prestations de services	100 000	
	663	Documentation générale	100 000	
	664	Frais de postes et télécommunications	50 000	
	826	Charges sur exercices antérieurs	31 000 000	
972 51		AMENDES A REPARTIR - DAF		
	826	Charges sur exercices antérieurs	2 752 000	
		TOTAL CHAPITRE 972	37 598 000	0
TOTAL GENERAL.....			4 672 712 042	1 085 477 042
SOLDE.....			3 587 235 000	

Art. 4.— Les recettes extraordinaires du budget du territoire pour l'exercice 2002 sont modifiées comme suit :

CHAP	ART	LIBELLE	EN +	EN -
900		BATIMENTS ADMINISTRATIFS		
	210	Terrains	1 000 000 000	
	214	Matériel, outillage et mobilier	30 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 900	1 030 000 000	0
901		VOIRIE TERRITORIALE		
	105-906	Participation de l'EPA "Grands travaux et routes"		1 866 000 000
		TOTAL CHAPITRE 901	0	1 866 000 000
903		EQUIPEMENT SCOLAIRE ET CULTUREL		
	105-109	Participation de l'Etat (2ème contrat de développement)		444 449 798
		TOTAL CHAPITRE 903	0	444 449 798
904		EQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL		
	105-906	Participation de l'EPA "Grands travaux et routes"	2 028 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 904	2 028 000 000	0
905		TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS		
	105-906	Participation de l'EPA "Grands travaux et routes"		162 000 000
		TOTAL CHAPITRE 905	0	162 000 000

CHAP	ART	LIBELLE	EN +	EN -
906	105-902	SERVICES ECONOMIQUES AUTRES QUE TRANSPORTS Participation du Fonds européen de développement	88 615 000	
TOTAL CHAPITRE 906			88 615 000	0
907	105-109	EQUIPEMENT RURAL Participation de l'Etat (2ème contrat de développement)	82 480 000	
TOTAL CHAPITRE 907			82 480 000	0
914	105-109	PROGRAMMES POUR AUTRES TIERS Participation de l'Etat (2ème contrat de développement)	45 491 000	
TOTAL CHAPITRE 914			45 491 000	0
925	189	MOUVEMENTS FINANCIERS Autres dettes à long et moyen terme (sans réception de fonds)	2 412 017 000	
TOTAL CHAPITRE 925			2 412 017 000	0
927	060 115-00	FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE SECTION D'INVEST. Résultat d'investissement reporté Prélèvement sur la section de fonctionnement	31 000 000 3 386 101 000	
TOTAL CHAPITRE 927			3 417 101 000	0
TOTAL GENERAL			9 103 704 000	2 472 449 798
SOLDE			6 631 254 202	

Art. 5.— Les autorisations de programme votées au budget du territoire pour l'exercice 2002 sont modifiées comme suit :

CHAP	O. P.	LIBELLE	EN +	EN -
900	1.1998 13.2001 178.2001	BATIMENTS ADMINISTRATIFS Aménagement des locaux - Immeuble St Germain DPF Terrains Matériels techniques - SEFI Rénovation immeuble St Germain Extracteur d'air - Trx sur le bâtiment de l'imprimerie - Education Informatisation du service de l'urbanisme	9 097 000 3 000 000 000	3 000 000
TOTAL CHAPITRE 900			3 118 954 000	3 000 000
901	133.1999 102.2000 20.2001 32.2001	VOIRIE TERRITORIALE Aménagement front de mer Taiohae Réparations matériels lourds - GIP Matériel TP - TG Etudes générales routières Etudes stratégiques carrefours Papeete	73 500 000 4 000 000 41 000 000 30 000 000	100 000 000
TOTAL CHAPITRE 901			148 500 000	100 000 000
902	72.2000	RESEAUX TERRITORIAUX Programme assainissement Nord Bora Bora	10 000 000	
TOTAL CHAPITRE 902			10 000 000	0

CHAP	O. P.	LIBELLE	EN +	EN -
903	85.1996 35.2001	EQUIPEMENT SCOLAIRE ET CULTUREL		
		Construction de bâtiments - Ministère de la Culture	35 000 000	
		Subv d'équipts et de maintenance lycées et collèges - 2è Cdév	4 405 000	
		Grosses réparations au CEDOP	19 200 000	
TOTAL CHAPITRE 903			58 605 000	0
904	51.1999 119.1999 28.2000 45.2001	EQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL		
		Programme des contrats d'objectifs	22 120 000	
		Mise à niveau Hôpital d'Uturoa 2ème tranche	3 000 000	
		Grosses réparations des structures sanitaires		3 000 000
		Trx - Bâtiment IME Raimanutea - Tearama		90 000 000
		Equipements - Nouveau CHT	5 500 000 000	
TOTAL CHAPITRE 904			5 525 120 000	93 000 000
905	34.1997 29.2000	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS		
		Balisage maritime	42 000 000	
		Matériel et grosses réparations de navires - GIP	154 000 000	
		Acquisition des trucks (TRT 2000)	100 000 000	
		Véhicules SSIS	350 000 000	
TOTAL CHAPITRE 905			646 000 000	0
906	105.1998	SERVICES ECONOMIQUES AUTRES QUE TRANSPORTS		
		Etudes - Centre des congrès et village du Pacifique		100 000 000
		Etudes d'identification des stratégies de dévelopt local en PF - FED	96 000 000	
TOTAL CHAPITRE 906			96 000 000	100 000 000
907	199.1998 121.2000 198.2001	EQUIPEMENT RURAL		
		Véhicules de transport et de vulgarisation	5 000 000	
		Pépinière Atimaono	40 000 000	
		Programme d'interventions diverses	5 000 000	
TOTAL CHAPITRE 907			50 000 000	0
908	116.1998 79.1999 106.2001 31.2002	URBANISME ET HABITATIONS		
		Etudes générales d'urbanisme de la PF		8 834 500
		Réfection logement de fonction - Uturoa		1 682 500
		Rénovation logements de fonction SAU		1 500 000
		Rénovation logements de fonction SAU	10 517 000	
TOTAL CHAPITRE 908			10 517 000	12 017 000
909	90.1999	AUTRES EQUIPEMENTS		
		Unités de traitement des déchets Manihi	9 800 000	
TOTAL CHAPITRE 909			9 800 000	0
911	88.2000 167.2001	PROGRAMMES POUR LES ETABLISSEMENTS TERRITORIAUX		
		Cession gratuite d'immeubles (E/O)	500 000 000	
		Subvention à l'agence tahitienne de presse		371 000
		Subvention - Site internet EPTEFPA	1 526 000	
		Subvention IIME - Réfection du bâtiment Raimanutea - Tearama	90 000 000	
TOTAL CHAPITRE 911			591 526 000	371 000
912	146.1999	PROGRAMMES COMMUNES, SYNDICATS COMMUNES ETC...		
		Programme d'interventions diverses - GIP		100 000 000
		Subv à la commune de Rapa - Réparation d'une pelleteuse	6 800 000	
		Subventions aux communes	2 000 000 000	
TOTAL CHAPITRE 912			2 006 800 000	100 000 000

CHAP	O. P.	LIBELLE	EN +	EN -
914		PROGRAMMES POUR AUTRES TIERS		
	207.1995	Subventions diverses - PR	771 000	
	138.1998	Cession gratuite d'immeubles (E/O)	500 000 000	
	147.1999	Programme d'interventions diverses - GIP		100 000 000
	137.2000	Micro-aménagements agricoles privés (FED)	2 800 000	
	168.2001	Participation au capital des sociétés		400 000
	200.2001	Aménagt agricoles pour installations jeunes agriculteurs-FED (E/O)	1 000	
		Subvention à la Direction de l'enseignement catholique	48 000 000	
		Participation au capital de la SEML Laboratoire des trx publics	61 000 000	
		Logements sociaux - RHI Timiona	50 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 914	662 572 000	100 400 000
925		MOUVEMENTS FINANCIERS		
	147.2000	Crédits vendeurs s/ acquisitions immobilières	2 415 000 000	
		Avances aux sociétés	1 566 700 000	
		TOTAL CHAPITRE 925	3 981 700 000	0
TOTAL GENERAL.....			16 916 094 000	508 788 000
SOLDE.....			16 407 306 000	

Art. 6.— Les crédits de paiement votés au titre des dépenses en capital du budget du territoire pour l'exercice 2002 sont modifiés comme suit :

CHAP	LIBELLE	EN +	EN -
900	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	3 471 691 180	
901	VOIRIE TERRITORIALE	213 000 000	
902	RESEAUX TERRITORIAUX	55 000 000	
903	EQUIPEMENT SCOLAIRE ET CULTUREL		164 449 798
904	EQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL		388 380 000
905	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	330 000 000	
906	SCES ECONOMIQUES AUTRES QUE TRANSPORTS	98 615 000	
907	EQUIPEMENT RURAL	82 480 000	
909	AUTRES EQUIPEMENTS		9 033 707
911	PROGRAMMES POUR LES ETABLISSEMENTS TERRITORIAUX	748 654 820	
912	PROGRAMMES COMMUNES, SYNDICATS COMMUNES ETC...	431 781 000	
914	PROGRAMMES POUR AUTRES TIERS	195 195 707	
925	MOUVEMENTS FINANCIERS	1 566 700 000	
TOTAL GENERAL.....		7 193 117 707	561 863 505
SOLDE.....		6 631 254 202	

Art. 7.— Sont autorisées les modifications suivantes :

Au lieu de lire :

“AP 133.1998 : Subvention au CPSH - Remise à niveau (CD 12.01)

AP 1.1999 : Matériel et mobilier du bureau - Quartier Broche

AP 51.1999 : Programme des contrats d'objectifs

AP 152.2001 : Construction et rénovations des MFR

AP 135.2000 : Subv. à la SETIL - logements sociaux Lot. Orovau”

Lire :

“AP 133.1998 : Remise aux normes du Musée de Tahiti et des Iles

AP 1.1999 : Matériel et mobilier - Quartier Broche

AP 51.1999 : Programme des contrats d'objectifs et des actions de formations

AP1 52.2001 : Construction et rénovations des MFR (2e Cdév)

AP1 35.2000 : Subv. à la SAGEP - logements sociaux Lot Orovau”

Art. 8.— La délibération n° 97-97 APF du 29 mai 1997 portant création d'un fonds de stabilisation des prix des produits de première nécessité soumis à une procédure d'appel d'offres est complétée comme suit :

A l'article 2.— “Pour l'année 2002, ce compte a également pour objet de financer partiellement le budget général du territoire”.

A l'article 4.— “Pour l'année 2002, les dépenses du fonds sont également constituées par un versement de dotations au budget général du territoire”.

Art. 9.— Le Président du gouvernement de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,
Tarita SINJOUX.

La présidente,
Lucette TAERO.

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

NOR : CPS0200567AC

Par arrêté n° 424 CM du 3 avril 2002.— La répartition des sièges entre les organisations professionnelles et syndicales d'employeurs et de salariés au conseil d'administration de la Caisse de prévoyance sociale est établie comme suit :

Organisations professionnelles et syndicales d'employeurs :

- Confédération générale des petites et moyennes entreprises de Polynésie (C.G.P.M.E.) : 1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant ;
- Fédération générale du commerce et autres entreprises patentées de la Polynésie française (F.G.C.) : 1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant ;
- Syndicat des industriels de la Polynésie française (SIPOF) : 1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant ;
- Syndicat des grands hôtels (S.G.H.) : 1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant ;
- Union patronale de Polynésie française (U.P.P.F.) : 1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant ;
- Chambre syndicale des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics (C.S.E.B.T.P.) : 1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant ;
- Chambre syndicale des métiers du génie civil et des travaux publics : 1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant ;

- Association française des banques/Comité de Polynésie française (A.F.B./C.P.F.) : 1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant ;
- Union polynésienne de l'hôtellerie (UPHO) : 1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant ;
- Association des transporteurs locaux de Polynésie française (ATAL) : 1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant ;
- Représentant du territoire désigné par l'assemblée de la Polynésie française en son sein : 1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant ;
- Représentants du territoire désignés par arrêté pris en conseil des ministres : 2 sièges de titulaires, 2 sièges de suppléants ;
- Représentant des maires désigné par le Syndicat pour la promotion des communes (S.P.C.) : 1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant.

Organisations syndicales de salariés :

- Confédération des syndicats des travailleurs de Polynésie/Force ouvrière : 6 sièges de titulaires, 6 sièges de suppléants ;
- Confédération A Tia I Mua : 3 sièges de titulaires, 3 sièges de suppléants ;
- O Oe To Oe Rima : 2 sièges de titulaires, 2 sièges de suppléants ;
- Confédération des syndicats indépendants de Polynésie : 2 sièges de titulaires, 2 sièges de suppléants ;
- Confédération Otahi : 1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant.

Les dispositions de l'arrêté n° 490 CM du 30 mars 2000 sont abrogées.

TARIFS T.T.C. DES OUVRAGES ET AUTRES ARTICLES DE L'IMPRIMERIE OFFICIELLE

VIENT DE PARAÎTRE

- Code des impôts. (Mise à jour au 1er janvier 2002)..... 3.646 FCP

EN VENTE A L'IMPRIMERIE OFFICIELLE

- Affiches "Réglementation sur le commerce des boissons" (français et tahitien)	696 FCP
- Budget Général du territoire et Budget des Comptes spéciaux - année 2002	2.740 FCP
- Code des marchés publics. (édition janvier 2001)	2.284 FCP
- Code de l'Education. (J.O.P.F. n° 3 N.S. du 25 août 2000)	445 FCP
- Code de la santé publique. (J.O.P.F. n° 6 N.S. du 1er décembre 2000)	1.230 FCP
- Code du commerce (J.O.P.F. n° 7 N.S. du 15 décembre 2000)	1.002 FCP
- Contrat de développement Etat - Polynésie française 2000-2003. (J.O.P.F. n° 8 N.S. du 21 décembre 2000)	286 FCP
- Code de l'environnement (J.O.P.F. n° 1 N.S. du 19 janvier 2001)	530 FCP
- Code de Justice Administrative (J.O.P.F. n° 2 N.S. du 30 janvier 2001)	329 FCP
- Code de procédure civile. (J.O.P.F. n° 1 N.S. du 4 janvier 2002). Broché	636 FCP
- Code pénal. (J.O.P.F. n° 8 N.S. du 2 août 1996)	382 FCP
- Code de procédure pénale. (J.O.P.F. n° 9 N.S. du 16 août 1996)	710 FCP
- Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique applicable à la Polynésie française	1.367 FCP
- Code des douanes (édition janvier 2001)	2.184 FCP
- Répertoire général des textes promulgués au B.O.E.F.O. et J.O.P.F. de 1843 à 1996. (Mise à jour)	3.445 FCP
- Statut de la fonction publique :	
Tome 1 (édition mai 2001)	1.993 FCP
Tome 2 : Statut particulier	2.745 FCP
Tome 3 : Filière santé	1.675 FCP
- Table analytique et chronologique (année 1995)	2.046 FCP
- Table analytique et chronologique (année 1996)	2.115 FCP
- Table analytique et chronologique (année 1997)	2.528 FCP
- Table analytique et chronologique (année 1998)	2.942 FCP
- Table analytique et chronologique (année 1999)	3.222 FCP
- Table chronologique (année 2000)	1.261 FCP
- Tarif des douanes (édition février 2001)	6.334 FCP

Consulter l'Imprimerie Officielle pour les autres ouvrages

43, rue des Poilus-Tahitiens — B.P. 117- 98713 Papeete — Tél. : 50.05.80 - Fax : 42.52.61

Lundi à Jeudi : 7 h à 15 h et Vendredi : 7 h à 14 h

